

# Les actualités du mois de mars

## Edito



### **Le forum approche !**

Le **samedi 27 avril** sera l'occasion de se réunir entre passionné.e.s de neuropsychologie clinique afin d'écouter des conférences et de se délecter de gourmandises pour recharger vos cerveaux en sucre.

De 9H30 à 17H au sein de l'**Institut du Cerveau et de la Moelle épinière** (Paris) défileront des professionnels de la santé intervenant sur des sujets variés tels que :

- ACT et jeu de rôle en thérapie chez l'enfant et l'adolescent : Incarner ses valeurs et devenir son/sa propre super-héros/héroïne (Aurélie Julien)
- La neuropsychologie de la perception et la mémoire du temps, étude de l'évolution des bases neurales au cours du vieillissement normal et pathologique (Thomas Hinault).

Les inscriptions à cette journée exceptionnelle seront envoyées prochainement avec la possibilité de vous inscrire à la **soirée de gala** avec apéro dinatoire (réservée aux adhérents de l'OFPN) prévue de 17h30 à 22h afin de clôturer cette 10ème année de création de l'OFPN sur une touche festive.

Au plaisir de vous compter parmi nous ce jour-là !

N'oubliez pas votre repas du midi. Une pause est prévue de 13H à 14H.

## Replay du CNNC 5



La cinquième édition du Congrès National de Neuropsychologie Clinique s’est tenue le 5 et 6 octobre 2023 à Nancy sur le thème de “La neuropsychologie de demain : Évolutions et Innovations”.

Les conférences qui s’y sont déroulées sont disponibles en rediffusion sur le site internet de l’OFPN (onglet *Ressource*) pour les adhérents à jour de cotisation. C’est également l’occasion de découvrir ou de re-découvrir les conférences des CNNC précédents.

Les candidatures pour accueillir le prochain CNNC sont ouvertes ! Pour tous renseignements complémentaires, n’hésitez pas à nous solliciter via [cnnc@ofpn.fr](mailto:cnnc@ofpn.fr) ou [contact@ofpn.fr](mailto:contact@ofpn.fr)

Je découvre

## Expérimentation CRFTC



Nous vous informons d'une expérimentation article 51 pour les parcours de patients victimes de **traumatisme crânio-cérébral léger** (TCL) en Ile-de-France.

Pour rappel, ces projets s’inscrivent dans le **dispositif de « l’article 51 »**, créé en 2017 par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Ce sont des dispositifs visant à mettre en place des **expérimentations dérogatoires aux modes de tarification de droit commun** pour permettre l’émergence d’organisations innovantes dans les secteurs sanitaire et médico-social. Ces projets doivent concourir à l’amélioration et à la prise en charge du parcours des patients, de l’efficacité du système de santé et de l’accès aux soins.

Cette expérimentation est portée par le **Centre Ressources Francilien du Traumatisme Crânien** (CRFTC), elle a débuté en mars 2023 et doit s’étendre sur quatre années avec un objectif de 10 000 patients ayant eu un TCL inclus.

L’objectif de cette expérimentation est de compléter l’offre de soin hospitalière avec, entre autres, une proposition d’un **forfait de 11 séances de psychoéducation en libéral** (qui peuvent être modulables en fonction des besoins du patient : psychothérapie, psycho

éducation, remédiation cognitive). La dernière séance devra comprendre un bilan final avec le passage de plusieurs échelles d'évaluation.

Le patient est adressé par des professionnels paramédicaux et médicaux à l'issue d'une consultation multidisciplinaire où les besoins du patient sont recueillis.

Ce forfait de 11 séances est sous le coup d'un financement exclusif de la sécurité sociale (comme dans toute expérimentation article 51) avec un **forfait unique** non négociable de 500 euros pour tout patient commençant les séances de psychoéducation. Les séances proposées par le professionnel peuvent être en individuel ou en groupe et en visio ou en présentiel.

Ce dispositif n'est à l'essai qu'en Ile-de-France pour le moment.

Si vous êtes intéressés pour intégrer ce dispositif, ou si vous souhaitez de plus amples informations vous pouvez joindre la cheffe de projet : Madame Felicité BEGUIN

**Contact** : [felicite.beguिन@crftc.org](mailto:felicite.beguिन@crftc.org).

Le CA de l'OFPN souligne que nous retrouvons dans ce dispositif le **cadre d'intervention Monpsy** contractualisé de manière tripartite avec la sécurité sociale et établi sur une base forfaitaire fixe. Ce message vise à informer de la mise en œuvre de dispositifs régionaux et de leurs conditions. Bien qu'expérimentaux, ils interrogent nécessairement notre pratique.

Notez que le CRFTC propose également aux professionnels qui le souhaitent un temps de formation sur les spécificités du traumatisme crânien.

Je découvre

## Les rendez-vous à venir



### Semaine du Cerveau - 26e édition

11/03/2024 au 17/03/2024

Plus de 120 villes en France et en ligne

En ligne  
[Plus d'info](#)

### Entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation - Colloque Écrans et Apprentissages

27/03/2024 au 29/03/2024

Palais des Congrès - Le Corum - Esplanade Charles de Gaulle 34000 Montpellier

Payant  
[Plus d'info](#)

Vous souhaitez réagir avec vos collègues sur les dernières actualités ? Venez en discuter sur cette [section du forum](#) !

Parce qu'il ne tient qu'à **NOUS** tous de faire avancer notre spécialité, rejoignez l'OFPN !